

Déclaration de l'UNSA Education au CTSD du 26 juin

Madame la Directrice Académique,

Nous voilà aujourd'hui, dans cette instance, pour compléter les mesures prises en février. La phase de juin est pour l'UNSA Education, celle qui représente la photo la plus précise du département puisque rentrent dans l'analyse les inscriptions réellement faites dans les écoles.

Nous constatons, une fois de plus, que le Puy de Dôme est attractif car une hausse sensible de nouveaux élèves est prévue dans nos écoles à cette rentrée.

Pour répondre à cette hausse démographique, le nouveau gouvernement a changé sa calculatrice. Alors que depuis des années, lorsque nous avions des effectifs en hausse, le nombre de postes baissait massivement, la rentrée 2013 sera la première qui donnera plus de moyens au département.

Nous ne sommes pas de ceux qui nieront le changement par rapport à la préparation de rentrée 2012 puisque nous passons de -34 postes à +31 dans le premier degré. Il s'agit d'un véritable changement de cap.

Mais dans notre département, la conjonction de la hausse démographique et de la baisse des dotations a eu de lourdes conséquences dans nos écoles tant en termes de remplacement que de conditions de travail de nos collègues. Ces aspects doivent nécessairement s'améliorer dans les prochaines années.

L'UNSA Education souhaite que cette carte scolaire se fasse sous le signe de la transparence et de la justice, et cela, quelques soient les phases d'examen.

L'UNSA éducation portera aujourd'hui à votre connaissance les situations qui méritent une création de postes. De nombreuses écoles, en élémentaires ou maternelles, ont des effectifs trop chargés qui rendent difficiles les conditions de travail malgré le grand professionnalisme de nos collègues.

L'UNSA Education demande que les orientations données par le ministère concernant la maternelle soient prises en compte dans notre département et, qu'entre autres, les moins de 3 ans puissent compter dans les effectifs.

Par ailleurs, nous sommes en attente de connaître les critères retenus pour le dispositif « plus de maîtres que de classes » et les affectations qui en découlent.

Même si l'an dernier dans notre département, nous avons pu déjà expérimenter ce dispositif de manière limitée, il y a aujourd'hui une véritable attente de la part de nos collègues sur le terrain pour qu'il soit étendu.

De nombreuses écoles ont fait une demande, nous espérons qu'elles auront toutes une réponse favorable à leur projet et pas uniquement en éducation prioritaire.

Un renforcement des RASED et de l'ASH nous semble également indispensable pour permettre à ces acteurs de mener leur combat contre l'échec scolaire et l'intégration des élèves handicapés ou à besoins particuliers.

Madame la DASEN, nous interviendrons donc au fur et à mesure de l'examen de cette carte pour étayer nos propos développés précédemment.

L'UNSA Education s'inquiète également des conséquences de la crise économique dans de nombreuses communes. Cette dernière secoue notre pays et provoque une montée de haine et d'intolérance.

L'UNSA Education réaffirme que l'école publique est le creuset républicain indispensable pour que, dans ces moments difficiles, les enfants soient protégés et se construisent dans le respect des valeurs de tolérance et de liberté.